

## Et la maison, vous en faite quoi ?

Soumis par Cyril  
15-04-2008

Après l'épisode des enfants, voici celui de la maison !

Un voyage autour du monde réalisé en famille représente souvent un break dans la vie professionnelle des parents. La vente du logement et des meubles permet généralement l'achat d'un camping-car qui sera un toit rassurant pour la petite famille tout au long du périple.

Ce périple durera une dizaine de mois pour notre famille, et se fera sans maison roulante. Nous sommes actuellement locataire de notre logement, la question de le garder ou de le laisser se pose alors.

Deux cas de figure s'offrent à nous :

- Prendre congé de notre location,
- Sous louer notre logement.

Content de ce logement, l'idéal serait de garder cette location et de le sous-louer pendant que nous parcourrons le monde. Nous souhaiterions en effet le retrouver à notre retour, cela nous affranchirait de la recherche d'un nouveau logement ainsi que du nouvel emménagement résultant.

Étant en maison depuis plus de 5 années, nous avons accumulé un volume d'objet assez impressionnant, un déménagement ressemblerait alors à celui d'un héritage... La perspective de porter, voir même de démonter nos meubles Ikéa (sans garantie que le meuble tienne une fois remonté), et de les conduire nous ne savons où (garde meubles, chez nos parents, amis, etc.), ne nous enchante guère. Qui veut bien accueillir ma cave ? Les nombreux joués des filles ? Et le bazar de Perrine ;-) ? ...oui, je sais, il y a aussi tout mon matériel de modélisme.... mais ça a l'énorme avantage d'être très bien rangé dans des petites caisses en plastique !

Oui, l'idéal serait de louer notre habitation meublée ce qui nous permettrait de n'avoir à réaliser que des cartons de nos biens non-mobiliers et de les ranger dans les combles (oui, c'est l'avantage d'être en maison !).

Sous-louer le logement implique un accord de notre propriétaire. Nous attendons d'ailleurs sa réponse à ce sujet.

Nous lançons donc un appel à candidature pour qui rechercherait un logement meublé pour une période de 10 mois à 1 ans à compter de septembre 2008. La maison est située à Arpajon, 7 minutes à pied de la gare qui est à 35 minutes en RER C de Paris.

Voici la description du logement : loue une maison, meublée sur Arpajon pour une durée de 10 à 12 mois à compter de septembre 2008.

### Rez-de-chaussée

- Grande Cuisine (lave vaisselle, four, frigo)
- Salon/Salle à mangée, balcon

### Étage

- 1 Grande chambre/bureau
- 1 chambre
- 1 grand dressing
- Une grande salle de bain (lave linge)
- Toilettes

#### Sous-sol

- Cave

#### Extérieur

- Terrasse
- Garage, Allée de garage

Photos disponibles sur demande.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous via le formulaire de contact.

Bon, et puis faudra aussi régler le cas de la voiture...